

Aménagement du territoire au niveau régional et national : nouveaux défis et nouvelles opportunités

Paris, le 28 Mars 2018

Le Séminaire ESPON TNO à Paris « *Aménagement du territoire au niveau régional et national : nouveaux défis et nouvelles opportunités* » fut le premier d'une série de cinq événements transnationaux en Europe de l'Ouest (Benelux, France, Irlande et Royaume-Uni) en 2018 et 2019, qui examinent les progressions en termes d'aménagement du territoire, au niveau régional et national. Ce premier séminaire en France, a notamment examiné le SRADDET "Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires", avec la contribution ainsi que l'expérience de représentants du Luxembourg, de Wallonie, de Flandre et d'Irlande, et des chercheurs des projets ESPON : COMPASS, ReSSI and ACTAREA.

Les principales conclusions démontrent qu'il semble y avoir un renouveau dans l'aménagement du territoire au niveau régional, avec les plans de territoires régionales développés dans les régions belges, au Luxembourg, et plus récemment avec le Cadre D'aménagement National en Irlande, qui est déjà achevé. Les régions françaises et les Pays-Bas vont terminer leurs plans d'aménagement en 2019. Pendant que les contextes juridiques et institutionnels sont en perpétuel mouvement concernant l'aménagement du territoire, ces régions sont actuellement en train d'expérimenter des réformes institutionnelles menant à un discours partagé sur comment faire face à ces changements. Des inquiétudes ont également été exprimées au sujet du décalage entre le besoin de capacités régionales pour l'aménagement du territoire et l'ambition des nouveaux plans.

Tout au long de la journée, les participants ont exprimé **leur intérêt dans les critères européens** concernant les stratégies d'aménagement du territoire, qui est une dimension majeure de la recherche d'ESPON. Le concept d'une 'soft cooperation', illustrée par les cas d'étude ACTAREA et ReSSI, a été perçu comme particulièrement important. Le processus de **consultations publiques** a été identifié comme une priorité pour tout les pays et régions, impliquant les acteurs civils au niveau régional et traitant avec tous les niveaux de gouvernance. Une des principales problématiques concerne le champ de la consultation publique et comment impliquer les acteurs régionaux dans ce processus de consultation. Cependant, la nécessité d'une plus grande **intégration des acteurs régionaux et des acteurs économiques** dans l'aménagement du territoire été largement approuvée. Traiter **la gouvernance sur plusieurs niveaux** de compétence est également un impératif. Cela implique d'envisager considérablement de compenser par une approche descendante liée au potentiel d'investissement (par exemple en Irlande) ou par une approche ascendante, plus localisée, plus proche du citoyen mais manquant de ressources à mettre en œuvre.

La question de **la légitimité du niveau régional** a également été soulevée au cours de la journée. Différentes réponses peuvent être apportées si l'on fait une distinction entre le meilleur niveau de coopération interne entre les acteurs territoriaux et le meilleur niveau pour rivaliser avec d'autres entités. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux **capacités régionales**, en termes de ressources politiques et



Co-financed by the European Regional Development Fund

Inspire Policy Making with Territorial Evidence

financières, à mettre en œuvre les stratégies d'aménagement du territoire. Les régions peuvent alors être amenées à demander l'accès à des ressources locales, comme le soutien des universités dans le cas de la Wallonie. Les ressources financières sont également importantes, mais les stratégies d'aménagement sont souvent déterminées par **le financement** plutôt que l'inverse. **L'articulation entre les stratégies d'aménagement régionales et d'autres approches globales** - telles que les stratégies de protection de l'environnement, par exemple - ont également été identifiées comme un défi majeur.

Ce premier séminaire d'une série de cinq sur l'aménagement du territoire s'est centré sur les processus de développement des plans d'aménagement du territoire au niveau régional et national et a attiré l'attention sur les défis similaires rencontrés par toutes les régions ainsi que sur les processus méthodologiques impliqués dans leur développement.